

Mardi 30 avril 2024

## TREMLIN SPORT

### La Ville de Marseille renouvelle son engagement pour la pratique du sport par les enfants

Du 22 avril au 31 octobre 2024, **les jeunes Marseillaises et Marseillais âgés de 6 à 14 ans peuvent profiter gratuitement du dispositif "Tremplin Sport" de la Ville de Marseille.** Ce dispositif, reconduit pour la saison 2024, est une opération d'initiations, de démonstrations et d'incitation du jeune public à la pratique sportive.

Les mercredis, samedis, et à l'occasion des vacances scolaires, les petites Marseillaises et petits Marseillais pourront ainsi découvrir gratuitement, dans toute la ville, une grande variété de disciplines (l'escalade, le roller, le tir à l'arc, la boxe éducative, le hockey et bien d'autres!) afin de susciter les vocations et inciter à la pratique sportive.

Il permet également un accompagnement des enfants vers les nombreuses structures associatives du territoire qui promeuvent le sport et permettent l'épanouissement des petits Marseillais.

#### Informations pratiques :

- Tremplin Sport est un dispositif gratuit, les inscriptions individuelles ou de groupe peuvent être effectuées sur les plateaux sportifs
- La programmation est à retrouver sur le site de la Ville de Marseille, à l'adresse <https://www.marseille.fr/sports-loisirs/le-sport-a-marseille/tremplin-sport>
- Le matériel nécessaire aux activités est fourni et celles-ci sont encadrées par des animateurs spécialisés dans les jeunes publics et le sport

***"Après de belles éditions ces dernières années et plusieurs milliers de petites Marseillaises et petits Marseillais ayant participé, le dispositif "Tremplin Sport" revient en 2024 avec la même ambition : permettre aux enfants de toute la ville de pratiquer le sport, découvrir de nouvelles disciplines, et profiter des infrastructures de leurs quartiers. Ce dispositif est à l'image de la politique sportive municipale que nous déployons : gratuit, ouvert sur la ville et avec pour seul objectif la pratique de toutes et tous dans les meilleures conditions".***

**Sébastien Jibrayel,**  
Adjoint au Maire de Marseille en charge du sport, de l'accès à la pratique sportive et de l'e-sport